



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Mirefleurs, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Richard VÉGA, Maire.

Date de convocation : 15 janvier 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 16 **Présents** : 12 **Votants** : 12 + 2 pouvoirs

Présents : Richard VÉGA, Sandrine MAUBROU, Didier BERNARDIN, Guillaume PERROT, Jacques NICOLAU, Anicette MAREINE, Éric FAYE, Raymond ROUX, Béatrice FÉOUX, Frédéric DUÉE, Pascale CHALAFFRE, Jérémie LE COZ.

Pouvoirs : de Sylvette FAURE à Anicette MAREINE, de Maryse MERCIER à Richard VÉGA.

Absents excusés : Jean-Paul HENNEQUIN, Maryse MERCIER, Sylvette FAURE, Marie-Pierre SULTANA.

Secrétaire de séance : Jacques NICOLAU

Richard VÉGA, Maire, ouvre la séance à 20h35.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

⇒ **Séance du 11 décembre 2025 :**

✓ **Examen et vote du procès-verbal :**

Richard VÉGA, Maire, demande s'il y a des remarques complémentaires de la part des membres du Conseil Municipal concernant le PV de la précédente réunion du 11 décembre 2025.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- **APPROUVE le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025.**

⇒ **Réf : Délibération n° 2026_01_22_01**

✓ **Demande de subvention DETR 2026.**

Dans le cadre de la campagne de demande de subvention DETR 2026, les dossiers complets de demande de subvention doivent être déposés avant le 31 janvier 2026.

Au vu de l'avancée des différents projets en cours, susceptibles de bénéficier d'une aide de l'état dans le cadre de la Dotation d'État aux Territoires Ruraux, il est proposé de présenter pour l'année 2026 le dossier qui concerne les travaux d'adaptation sur le bâtiment école élémentaire en lien avec le changement climatique et en particulier dans le cadre d'une meilleure réponse thermique aux périodes de chaleur.

- Le coût global de l'opération est détaillé ci-dessous :

Devis selon postes de dépenses	Montant € HT	TVA en €	Montant € TTC
Solution chauffage climatisation des classes (devis prévisionnel CF2C)	29 504,36		
Films protection solaire (devis prévisionnel Glastint)	5 856,68		
Stores extérieurs (devis Matussière)	21 164,09		
Voiles d'ombrage pour la cour (devis Matussière)	14 025,60		

Dépenses imprévues	4 449,35		
Total	75 000,00	15 000,00	90 000,00

- **Considérant** le plan de financement détaillé ci-dessous :

DÉPENSES EN € HT		RECETTES EN €		
Poste de dépenses	Montant en € HT	Financeurs	Montant sollicité HT en €	Taux
Solution chauffage climatisation des classes (devis prévisionnel CF2C)	29 504,36	État DETR	22 500,00	30 %
Films protection solaire (devis prévisionnel Glastint)	5 856,68	Conseil Départemental FIC	15 000,00	20 %
Stores extérieurs (devis Matussière)	21 164,09	Autofinancement	37 500,00	50 %
Voiles d'ombrage pour la cour (devis Matussière)	14 025,60			
Dépenses imprévues	4 449,35			
Total	75 000,00	Total	75 000,00	

Considérant que lesdits travaux sont éligibles à l'octroi d'une aide financière de la part de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, la commune souhaite déposer la demande de financement telle que présentée ci-dessus.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération, dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions mobilisables, notamment dans le cadre de la DETR ;
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents correspondants.

✓ Information :

- **Prochain Conseil Municipal : date prévisionnelle 5 mars 2026 à 20h30.**

Après échanges, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

Fait à Mirefleurs, le 29 janvier 2026.